

COMMUNE DE CAZAUX-LAYRISSE

Séance du Conseil Municipal du jeudi 12 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi 12 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DORE, Maire de CAZAUX-LAYRISSE.

Présents : Mr DORE Jean-Pierre – Mr CAZAUX Alain – Mr SAMARAN José — Mme CAYLA Jeanine

Absents : Mr LASTASTE Dimitri - Mme SIRET Cécile - Mr DERVAUX Emmanuel

Mr CAZAUX Alain a été élu secrétaire de séance.

Compte rendu du conseil municipal du 22 janvier 2022

Le compte rendu du dernier conseil n'ayant pas été joint à la convocation des membres du conseil, il a été remis à chacun des membres pour qu'il en prenne connaissance. Il sera transmis aux membres absents.

Le compte rendu sera approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Approbation des deux taxes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter pour cette année la fiscalité locale.

Taxe Foncière Bâti	23,79 %
Taxe Foncière Non Bâti	36,78 %

Accord à l'unanimité.

**Approbation du budget de la commune
(Compte administratif 2021 et budget primitif 2022)**

Section Fonctionnement

RECETTES

Art.	Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
70	Revenus de gestion courante	215,00 €	215,00 €	715,00 €
7022	Coupes de bois			
7023	Menus produits forestiers			
7028	autres produits agricoles et forestiers			
70311	Concessions dans les cimetières			
70321	Droits de stationnement sur la voie publique			
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	215,00 €	215,00 €	715,00 €
70328	autres droits de stationnement et de location			
70388	autres redevances et recettes diverses			
7067	redevances et droits périscolaires(cantine garderie)			
70688	autres prestations de services			
7083	locations diverses(autres qu'immeubles)			
70846	mise à disposition persel aux gfp rattach			
70848	aut produits mis à dispo persel la			
70871	remboursement de frais par coll de rattachement			
70878	remboursement de frais par d'autres redevables			
73	Impôts et taxes	13 367,00 €	30 592,00 €	29 975,00 €
73111	TH TF CFE	0,00 €	15 562,00 €	16 608,00 €
73112	CVAE			
73113	TASCOM			
73114	IFER			
73 211	attribution de compensation EPCI	13 367,00 €	13 367,00 €	13 367,00 €
73 223	FPIC	0,00 €	1 663,00 €	0,00 €
7355	taxe énergie hydraulique et gaz			
7362	Taxe de séjour			
7318	autres impots locaux			
74	Dotations, subventions, participations	29 768,00 €	30 198,66 €	30 668,00 €
7411	Dotation forfaitaire	4 945,00 €	4 945,00 €	5 009,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	12 606,00 €	12 606,00 €	13 596,00 €
742	Dotation des élus locaux	6 054,00 €	6 054,00 €	6 062,00 €
744	FCTVA	300,00 €	273,62 €	0,00 €
746	dotation générale de décentralisation			
74718	participation - Etat - autres	0,00 €	204,52 €	0,00 €
742	participation Région (enfouissement réseau)			
7473	Participation Département (enfouissement réseau)			
74741	Participations communes			
7482	compensation pour perte taxe add et dt mutation	0,00 €	2 380,52 €	
748314	Compensation dotation spécifique unique TP	2 200,00 €	0,00 €	2 200,00 €
74832	Fonds Départem. de la Taxe Professionnelle			
74833	Etat - Compensation au titre de la TP			
74834	Etat - Compensation au titre de la TF	3 663,00 €	3 663,00 €	3 801,00 €
74835	Etat - Compensation au titre de la TH			
74838	autres attributions de péréquation			
7484	dotation recensement			
7488	autres attributions et participations	0,00 €	72,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 082,00 €	8 960,00 €	7 470,00 €
752	Revenus des immeubles	10 000,00 €	8 000,00 €	7 470,00 €
75814	Redevance d'occupation du domaine public (ERDF)	82,00 €	0,00 €	
76	Produits financiers	2,00	1,31 €	0,24
761	produits de participations	2,00	1,31 €	
768	autres produits financiers			
77	Produits exceptionnels			0,00 €
775	produit des cessions			
773	mdis annul exerc antér ou déchéance			
7718	produits exceptionnels sur opération de gestion			
7713	Libéralités reçues			
7788	Autres produits exceptionnels	0,00 €	599,00 €	
002	Excédent de fonctionnement reporté			90 560,76 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		53 434,00 €	70 565,97 €	159 389,00 €

Accord à l'unanimité.

Approbation du budget de la commune
(Compte administratif 2021 et budget primitif 2022)
Section Investissement

Art	Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
	RECETTES INVESTISSEMENT	70 114,00 €	14 781,00 €	234 052,42 €
OO1	Excédent d'investissement reporté	29 836,54 €		9 052,42 €
10222/10	FCTVA			
10226/10	Taxe d'Aménagement			
1068/10	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement	62 011,00 €	7 022,00 €	148 000,00 €
131	subvention d'Equipement	62 044,00 €	7 022,00 €	
1321/13	Subvention d'équipement - Etat			67 000,00 €
1321 - 102	Subvention Etat OP système incendie			
1322/13	Subvention d'équipement - Région			10 000,00 €
1323/13	Subvention Département			71 000,00 €
1323-102	Subvention Conseil Dpt OP système incendie			
1323-110	Subvention Conseil Dpt OP effac reseau route Baren			
1328/13	Subvention Département			
1342/13	Amende de police			
1341/13	DETR			
16	Emprunts - Etablissement de crédits			77 000,00 €
1641/16	Emprunts établissements de crédits			76 000,00 €
165/16	Dépôts et cautionnements			1 000,00 €
40	Opération ordre transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00 €	0,00 €	
1321-041	Etat			
1322/041	Région			
1323-041	Département			
13251-041	GFP de rattachement			
238-041	Avances sur acpt versés sur immo corpo			
O41	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			0,00 €
238/041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section			
O21	Virement de la section de fonctionnement	311,00 €	0,00 €	

Art	Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
	DEPENSES INVESTISSEMENT	99 328,54 €	4 645,00 €	234 052,42 €
20	Immobilisation incorporelles (hors opérations)	5 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
203	Frais d'études	5 000,00 €		15 000,00 €
21	Immobilisation corporelles (hors opérations)	39 875,00 €	11 521,08 €	39 500,00 €
21318-99		0,00 €	9 901,08 €	
21578	Autre matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	
2151	Matériel spécifique d'exploitation	32 138,00 €	4 092,13 €	38 000,00 €
21568	Autre matériel et outillage	5 000,00 €	0,00 €	
2158	Autre matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	
2181	Installat° généré,agence,divers	0,00 €		
2188	Autres immo corporelles	0,00 €	1 620,00 €	1 500,00 €
23	Installation matériel et outillage techn	5 000,00 €	0,00 €	178 552,42 €
2313	Immos en cours-construction	0,00 €	0,00 €	178 552,42 €
2313-98	Rénovation mairie trnx isolat chauff mairie			
2313-99	Sol église Cazaux du Haut			
2315-102	Défense incendie			
2315-103	Calamité Janvier 2014 - Chemins ruraux			
2315-105	Sécurisation chemin des Marrêts			
2315-106	Réduction de la vitesse			
2315-111	Adressage			
238-109	Rénov thermique mise aux normes logement social			
2315	Installation matériel et outillage techn	5 000,00 €	0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
1641	Emprunts - Etablissement de crédits			
165		1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
1341	Dotat° equip territoires ruraux	0,00 €	2 737,00 €	0,00 €

Accord à l'unanimité.

Approbation du budget Eau de la commune
(Compte administratif 2021 et budget primitif 2022)
Section Fonctionnement

Art.	Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
	Recettes de fonctionnement			10 617,00 €
OO2	Excédent antérieur reporté			
70	Vente prod fab,prest,marc	7 453,00 €		7 008,00 €
7011/70	Eau	6 656,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €
701241/70	Redevance pollution domestique	797,00 €	808,50 €	808,00 €
O42	Opération d'ordre entre section	3 433,00 €	3 433,00 €	3 609,00 €
777/042	Quote-part des subventions,d'invst	3 433,00 €	3 433,00 €	3 609,00 €
	Dépenses de fonctionnement	15 943,18 €	15 200,29 €	10 617,00 €
001	Déficit de fonctionnement reporté			323,61 €
O11	Charges à caractère général	7 753,18 €	7 441,29 €	2 407,39 €
61523/011	Réseaux			
6156/011	Maintenance	6 919,18 €	6 072,98 €	1 007,39 €
6378/011	Autres taxes et redevances	834,00 €	1 368,31 €	1 400,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	
65	Autres charges gestion courante	20,00	0,00 €	20,00
6541/65	Créances admises en non valeur			
658/65	Charges diverses de gestion	20,00	0	20,00
67	Charges exceptionnelles	100,00 €	0,00 €	100,00 €
673/67	Titres annulés	100,00 €	0,00 €	100,00 €
O42	Dotations aux amortissements	7 759,00 €	7 759,00 €	7 766,00 €
6811/042	Dotations aux amortissements	7 759,00 €	7 759,00 €	7 766,00 €
014	Atténuation de produits			
70149/014	Rev agence eau			

Accord à l'unanimité.

Approbation du budget Eau de la commune
(Compte administratif 2021 et budget primitif 2022)
Section Investissement

Art	Libellé	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	70 114,00 €	14 781,00 €	61 738,54 €
OO1	Excédent d'investissement			39 972,54 €
10222/10	FCTVA			
131/13	Subventions d'équipement	62 044,00 €	7 022,00 €	14 000,00 €
28156/040	Matériel spécifique d'exploitation	7 759,00 €	7 759,00 €	7 766,00 €
21	Virement de la section d'exploitation	311,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	99 328,54 €	4 645,00 €	61 738,54 €
1391/040	Subvention d'équipement	3 433,00 €	3 433,00 €	3 609,00 €
203/041	Frais études	4 689,00 €	1 212,00 €	17 000,00 €
2156/21	Matériel spécifiques	4 000,00 €	0,00 €	30 129,54 €
2315/23	Install.mat et outil	87 206,54 €	0,00 €	11 000,00 €

Accord à l'unanimité.

Délibérations à examiner

*** Demande de subvention pour des dégâts sur chemins ruraux suite aux inondations du 10 et 11 janvier 2022.**

Demande faite au Conseil Départemental, au Conseil Régional et à la DETR à partir du devis établi par l'auto-entrepreneur Jean-Claude Rumeau d'un montant de 5 000 euros.

Accord à l'unanimité pour cette demande de subvention.

*** Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.**

Le 1^{er} adjoint expose les principales incidences de ce changement de nomenclature pour les petites communes.

Accord à l'unanimité pour cette modification de nomenclature.

Statue

Aucune précision n'a encore été apportée tant sur celui (ou celle) qui va assurer la sculpture que sur le thème envisagé. Les lieux retenus où pourrait se dresser cette statue sont soit près de l'église du bas, soit au quartier de Cantruc, à l'emplacement de l'ancien lavoir.

Divers travaux réalisés

- 5 panneaux électoraux ont été achetés par la commune et installés pour les élections présidentielles et législatives.
- des travaux ont été menés dans l'appartement de l'ancienne école : peinture et tapisserie (par l'entreprise LORENZI), plomberie (par Ronan GUIMARD), nettoyage et autres menus travaux par l'équipe municipale. De nouveaux locataires vont y entrer à la fin de ce mois de mai.

Questions diverses

- Sur le relais SFR : les travaux devraient démarrer en mai ou juin 2022 avec l'entreprise JUSTE pour la plateforme sur laquelle sera érigé le relais et l'entreprise CASSAGNE pour son électrification ; pour cette dernière, les câbles seront enfouis sur l'ensemble du réseau. Deux transformateurs sont prévus : un juste après le branchement au village, l'autre près du relais, sentier des Héréchous.
- Sur l'effacement des réseaux de la route de Baren : les travaux démarrent le lundi 16 mai prochain et devraient durer de 5 à 6 mois. Une réunion publique en présence de M. Peyrègne de l'entreprise CASSAGNE s'est tenue le 10 mai et a permis aux riverains présents d'échanger et d'avoir divers éclaircissements.
- Sur la mise en place d'un turbidimètre au réservoir neuf : l'électrification préalable sera assurée les prochaines semaines par l'entreprise CASSAGNE. L'électrovanne nécessaire au fonctionnement du turbidimètre a fait l'objet d'une demande de subvention auprès d'Adour Garonne et du Conseil Départemental.
- Sur la rénovation de l'appartement inférieur de l'ancienne école : les demandes de subventions n'ont reçu à ce jour comme réponse que la confirmation de la demande et l'étude du projet.
- Sur le pool routier : comme prévu, les travaux auront lieu en mai-juin et seraient menés par COLAS, ROUGE SEQUELA et JUSTE pour l'éboulement du chemin des Coustalats.
- Sur la gestion du barrage de Ginières : le 1^{er} adjoint a contacté RTM pour savoir si ce service de l'ONF pouvait participer à cette gestion ; sa réponse fut qu'il ne lui était pas possible d'intervenir sur un barrage situé en parcelle communale, la retenue devant se situer sur une parcelle domaniale.
- Sur la demande de certificat d'urbanisme de la parcelle communale A466 : aucune réponse n'a été apportée. Le Maire va recontacter les services de la DDT pour faire avancer cette demande.
- Sur l'achat de la parcelle A465 par la commune : le 1^{er} adjoint a confié le projet début février à Maître PONSOLE, notaire à Luchon.

- Sur la ligne ferroviaire Montréjeau-Luchon : le 25 mai prochain, un géomètre va border 1 600 m² de la parcelle communale 511 pour la mise en place du futur grillage de protection.
- Sur la prochaine journée citoyenne : le 1^{er} adjoint propose de la fixer au 26 juin. Il faudra définir les chantiers possibles.
- Sur l'église du village du bas : le 1^{er} adjoint s'étonne que les seuls sièges sont d'anciennes chaises de classe. Où se trouvent les bancs d'origine ? Janine CAYLA dit qu'ils ont été transférés à l'église du village du haut au moment du remplacement du plancher en bois par un carrelage. Il faudra donc envisager de retransférer ces sièges.
- Sur l'électrification de l'étage du garage communal : le 1^{er} adjoint note que l'absence de luminaires pose problème pour un nettoyage correct et pour la sécurité du bâtiment ; il demande à ce que des néons LED et des prises soient posés.
- Sur l'éventuelle création d'un site internet de la commune : une demande de conseil auprès de Haute Garonne Ingénierie a été faite le 22 avril dernier.

La séance est levée à 20 heures

Le Maire

Jean-Pierre DORE